



FICAAC

**Fédération Internationale
de Conseils des Arts
et Agences Culturelles**

**Plan Stratégique
2015-2020**

Introduction

Dédiée à l'amélioration des bonnes pratiques dans l'élaboration des politiques artistiques et culturelles, la Fédération internationale des conseils des arts et agences culturelles (FICAAC) est le réseau mondial des conseils des arts, des ministères de la culture et des agences artistiques.

Créée en 2001, la FICAAC se distingue par une grande diversité d'organisations-membres qui couvrent tous les continents dans plus de 80 pays. La FICAAC a établi de nombreux partenariats avec ses membres, des institutions, des réseaux internationaux, des fondations, des entreprises et des individuels afin de mettre en œuvre ses services, ses activités et ses travaux de recherche.

Un aperçu récent des activités de la FICAAC témoigne du fait que le réseau continue de franchir des étapes importantes de son développement. La FICAAC a non seulement agrandi son cercle de membres mais a aussi su élargir son influence en consolidant ses sections régionales en Asie, en Europe, en Afrique, dans le Pacifique et les Amériques. Elle a aussi favorisé une plus grande participation internationale au dialogue sur les politiques artistiques et culturelles tout en reconnaissant le besoin de jouer un rôle plus important dans les débats à dimension plus large, tels celui sur la culture et le développement durable.

Avec plus de 20.000 sources d'information actuellement disponibles sur le site Internet de la FICAAC, les responsables de politiques artistiques bénéficient d'un accès immédiat à un éventail de plus en plus riche de travaux de recherche approfondis et à des informations pertinentes pour le secteur. La FICAAC a publié des rapports D'Art sur plus de 40 questions touchant aux politiques artistiques, témoignant ainsi du renforcement de sa capacité de recherche et de l'élargissement de son lectorat. Son bulletin électronique, ACORNS, est lu par plus de 7.500 personnes dans 190 pays.

Les sommets mondiaux des arts et de la culture restent l'un des programmes les plus importants et les plus reconnus de la FICAAC. La FICAAC a organisé trois sommets dans l'hémisphère nord et trois dans l'hémisphère sud, dont l'un pour la première fois en espagnol. Ces manifestations ont attiré un total de plus de 2.500 responsables de politiques artistiques et culturelles venant de tous les continents et offrent une plate-forme internationale unique pour la mobilisation et le débat au sein du secteur. En s'appuyant sur ce succès, la FICAAC, en collaboration avec ses membres, organisera deux sommets mondiaux au cours des cinq années à venir. La mobilisation des directeurs exécutifs continue d'être un élément essentiel du travail de la FICAAC, grâce à la mise en place de fructueux séminaires les rassemblant et d'autres initiatives similaires.

Aussi c'est essentiellement grâce à la nature unique du réseau mondial de la FICAAC que ses membres ont pu atteindre des résultats, qui selon eux, n'auraient pu l'être sans le soutien de leurs collègues internationaux.

Alors qu'elle entre dans sa quinzième année d'activités dans le domaine des politiques culturelles et artistiques, la FICAAC entame une nouvelle phase de son développement en tant qu'organisation professionnelle de référence - une organisation qui est de façon exponentielle reconnue par ses membres et ses partenaires pour son excellent travail -. Cette confiance engendre non seulement des attentes croissantes pour proposer des services de haute qualité à ses membres, mais aussi pour servir de porte-parole mondial pour les arts et la culture.

Dans cette optique, nous croyons à l'adoption d'un cycle quinquennal de planification stratégique qui permettra à la FICAAC de concentrer ses efforts et de consolider son offre de services auprès de ses membres. Ce plan stratégique 2015-2020 est primordial pour mener à bien notre vision et guider la FICAAC vers son vingtième anniversaire en 2020.

Nous tenons à remercier les nombreux membres de la FICAAC, ainsi que son équipe, qui ont contribué à l'élaboration de ce plan stratégique, et tout particulièrement l'ancien président de la FICAAC (et directeur général du Conseil des arts d'Angleterre), Alan Davey, pour avoir supervisé le plan précédent et les phases de développement de celui-ci. Ce plan a été façonné grâce à une série d'analyses, d'enquêtes et de discussions qui ont été réalisées au cours des 18 derniers mois et s'inspire directement des avis des membres. Il fera l'objet d'un suivi régulier dont les résultats seront communiqués aux membres et partenaires de la FICAAC.

Nous vous remercions de votre soutien continu et de partager notre vision.

Stephen Wainwright
Directeur général de Creative New Zealand
Président de la FICAAC

Sarah Gardner
Directrice exécutive
FICAAC

Contexte

La FICAAC est la fédération mondiale des conseils nationaux des arts et des ministères de la culture ayant des membres dans plus de 80 pays.

La FICAAC est un réseau international unique en raison de sa nature collaborative, flexible, apolitique et réactive. Ses membres forment un groupe géographiquement et culturellement diversifié et représentent un éventail d'organisations, comprenant des ministères de la culture, des conseils des arts et d'autres agences consacrées au soutien public des arts et de la culture.

Les membres de la FICAAC sont le cœur du réseau. Ils font face, comme de nombreuses organisations dans le monde, à des défis chroniques et émergents qui traversent les secteurs et les frontières tels que : une économie mondiale instable, l'adaptation aux technologies, les effets d'un monde globalisé, l'évolution démographique, la gestion de l'information et de la croissance des données, la liberté d'expression, le changement climatique et la soutenabilité environnementale, les inégalités structurelles pour l'accès aux ressources, la mobilisation et le chômage des jeunes ainsi que l'augmentation de la mobilité et des déplacements de la population, parmi d'autres problématiques transversales.

Dans ce climat de changements et de défis constants, les arts semblent revêtir une importance grandissante. Ils nous aident à donner un sens à l'époque dans laquelle nous vivons, nous permettant de mieux nous voir nous-mêmes et de mieux comprendre les autres. Ils nous proposent de nouveaux points de vue, des idées et de nouvelles façons de penser. Ils reflètent qui nous sommes et expriment nos histoires, nos peurs et nos espoirs. Ils enrichissent nos communautés et nos sociétés, décrivant où nous étions et indiquant vers où nous pourrions nous diriger. Il existe peu de choses dans ce monde qui aient cette puissance et qui aient autant de potentiel que les arts pour nous aider à surmonter nos problèmes communs et mondiaux.

Dans cette ère nouvelle de changements, les gouvernements ont le rôle et la responsabilité de comprendre comment mieux soutenir les arts, la créativité artistique et les cultures et de tirer profit de ce qu'ils ont à offrir. Cependant les politiques publiques doivent mettre en équilibre la reconnaissance des bénéfices socio-économiques des arts avec leur valeur empirique et intrinsèque. Ces problèmes de fond sont complexes et la manière optimale d'y répondre à travers la mise en œuvre de politiques et de programmes adaptés n'est pas toujours aisée.

Au fil des années, la FICAAC a pu s'affirmer telle une organisation axée sur les services qu'elle propose à ses membres, en se consacrant à les accompagner pour répondre à ces défis et s'emparer des opportunités. La FICAAC a un rôle clé à jouer pour aider les agences gouvernementales à gérer le changement et à plaider en faveur des arts. Elle leur permet d'avoir accès à des connaissances actualisées, à des pratiques récentes et à des ressources pertinentes pour faciliter leur travail. La fédération met aussi les membres en relation avec leurs collègues à l'international - une opportunité extrêmement utile pour les organisations œuvrant au niveau national dans un environnement mondial -. Et au nom de ses membres, la FICAAC est surtout devenue un partenaire fiable et accessible avec laquelle la communauté internationale des arts et de la culture peut s'engager.

Le plan stratégique 2015-2020 de la FICAAC vise à la continuité des services de haute qualité et de valeur proposés à ses membres dans un monde interconnecté et évoluant rapidement.

Vision

Un monde dans lequel les arts et la culture s'épanouissent et sont reconnus par les gouvernements et les peuples pour leur contribution à la société.

Objectif

Accompagner les membres dans l'accomplissement optimal de leurs missions et être un porte-parole mondial plaçant pour les arts et la culture.

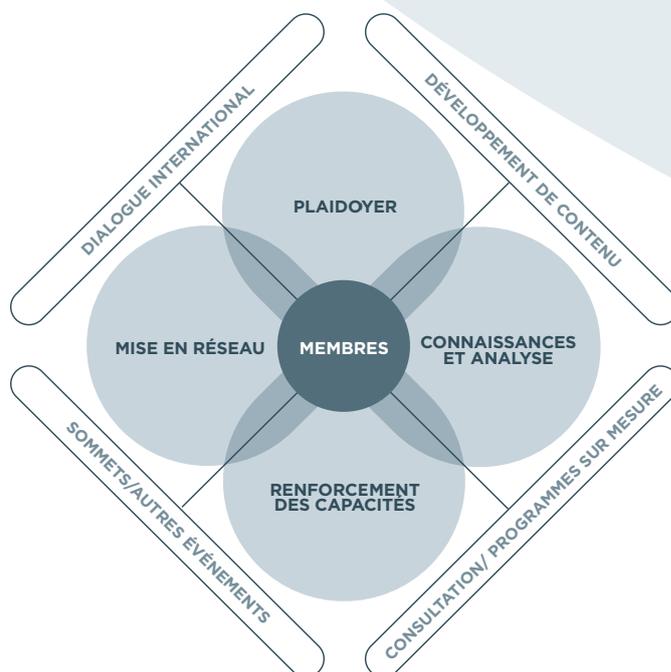
Fonctions

En 2015-2020, la FICAAC réalisera ses services à travers quatre fonctions centrales dans lesquelles sont ancrées ses valeurs organisationnelles.

- Mise en réseau
- Connaissances et analyse
- Renforcement des capacités
- Plaidoyer

Ces fonctions centrales à caractères interdépendant et complémentaire engendrent toute une série de résultats - allant d'événements et de programmes sur mesure au dialogue international et aux commentaires éclairés.

Cette démarche sous forme de prestation de services correspond au principe de la FICAAC de réactivité envers ses membres, notamment via une bonne connaissance des contextes et des intérêts de ses différents membres composés d'agences gouvernementales et culturelles, une implication avec des partenaires clefs et des représentants de la société civile sur les problématiques affectant les arts et les politiques culturelles et enfin la recherche de moyens novateurs et efficaces pour remplir sa mission.



Mise en réseau

La mise en réseau est au cœur de l'identité de la FICAAC et continuera d'être un vecteur essentiel dans les cinq années à venir.

La FICAAC s'est forgée une réputation de force de rassemblement international en réunissant des personnes de toutes les parties du monde pour échanger leurs expériences afin de promouvoir la valeur des arts et de la culture au sein de nos sociétés. En tant qu'organisation intermédiaire et médiatrice, la FICAAC crée de la valeur en offrant des opportunités tant aux personnes qu'aux organisations pour parvenir à de meilleurs et de plus larges résultats concernant l'élaboration des politiques artistiques et culturelles, le plaidoyer et les stratégies de financements.

Parallèlement, la FICAAC est elle-même un réseau mondial, qui engage et relie ses membres, promeut les partenariats et encourage le dialogue et la coopération. Depuis les débuts de la FICAAC en 2000, le paysage culturel international a considérablement changé. Il est évident que l'apport de la FICAAC en tant que d'une part, force de proposition pour la mise en réseau et, d'autre part, son propre réseau, est plus que jamais pertinent. La FICAAC se doit de répondre à ces changements mondiaux en construisant et renforçant des connexions horizontales au sein et entre les différentes régions du monde.

Les membres ont manifesté un intérêt grandissant pour bénéficier des services spécifiques à leur région. Ayant constaté les enjeux financiers et l'isolement auxquels doivent faire face certains membres, la FICAAC réexaminera sa stratégie régionale axée sur le partenariat et le sur-mesure, tout en continuant d'offrir des possibilités de mise en réseau à l'international à travers des événements comme les sommets mondiaux. La FICAAC s'assurera de garantir un équilibre d'intérêt entre le rôle de services à ses membres et son rôle plus large d'organisation intermédiaire et de rassembleur, qui en retour, bénéficie directement à ses membres en améliorant la qualité des informations que la FICAAC produit.

Alors que la taille du réseau ne cesse de croître, la FICAAC prendra en considération la diversité de ses membres, car les contextes prévalant aux programmes et politiques en faveur des arts et de la culture varient énormément d'un pays, ou d'une région à l'autre, ainsi qu'entre conseils nationaux des arts, ministères de la culture ou autres organismes similaires.

La FICAAC créera et consolidera des réseaux parmi les hauts responsables des politiques culturelles, en mettant en valeur l'échange entre pairs et en augmentant les capacités et les possibilités de développement professionnel, de collaboration et d'échange d'expertise entre collègues. La FICAAC vise par cette démarche à renforcer le concept de leadership collectif pour ses membres.

OBJECTIF 1 : Établir une coopération internationale efficace et pérenne dans le domaine des arts et de la culture.

En organisant des rassemblements internationaux, régionaux et sous-régionaux en partenariat avec des organisations gouvernementales et internationales clés et en facilitant les relations entre les responsables artistiques et culturels d'organismes publics ainsi que leurs homologues dans la société civile, le monde universitaire et d'autres institutions.

Priorités stratégiques

- Organiser les sommets mondiaux des arts et de la culture de 2016 et de 2018/2019, sur la base d'une évaluation importante des sommets mondiaux précédents.
- Élaborer et mettre en place des stratégies régionales globales adaptées aux besoins des membres.
- Assurer des possibilités d'interaction entre les régions à travers des mini-sommets thématiques, avec une attention particulière pour les directeurs exécutifs et autres membres des équipes de direction (par exemple, des spécialistes en recherche, en politiques ou des experts sur une discipline artistique).
- Optimiser la présence en ligne de la FICAAC pour renforcer la mise en réseau et promouvoir la continuité de l'engagement et des discussions au delà des interactions de visu.

Connaissances et analyse

La FICAAC propose une plateforme fiable pour l'échange des connaissances et de l'analyse des informations et elle s'engage à mettre en place un centre mondial pour les politiques artistiques et culturelles adapté aux besoins de ses membres et attentif aux évolutions internationales.

La FICAAC est un relais actualisé de connaissances, de travaux de recherche, de modèles de bonnes pratiques et de fora internationaux sur les politiques artistiques. Ses services d'information connectés sur l'international comprennent des outils pour renforcer les capacités des conseils des arts et des ministères de la culture afin de faire face aux défis et s'emparer des opportunités dans un monde en constante évolution.

Cette mission de connaissances critiques et d'analyse permet à la FICAAC d'offrir des avantages tangibles et uniques à ses membres en créant et partageant des ressources qu'il serait pour eux difficile et coûteux de produire de façon indépendante. Le processus de veille et de présentation des informations ainsi que la teneur et la qualité de la recherche et de l'analyse sont au cœur même de la création d'un nouveau type de connaissances et d'analyse.

Les divers projets de la FICAAC en termes de données et de recherches comprennent les rapports D'Art, des documents de réflexion, des études commissionnées, le bulletin d'information ACORNS et les profils de WorldCP. Ces projets sont entrepris avec l'engagement de rester fidèle aux intérêts des membres et sont tous caractérisés par l'exigence de traiter les problématiques actuelles affectant les arts et la culture à un niveau international.

Ces dernières années, les travaux de recherche de la FICAAC ont porté sur un large éventail de thèmes, tels que la conception de politiques, les résidences d'artistes, les prix officiels, le soutien des arts autochtones et les croisements créatifs. Dans le même temps, émanent de façon continue des membres des demandes pour traiter de nouveaux sujets - tels que les modèles de gouvernance, les politiques en matière de disciplines artistiques et les politiques concernant la jeunesse -.

Dans le futur, la FICAAC continuera de se développer à partir de ses acquis notamment sa base de données internationales de politiques culturelles, ses partenariats de recherche avec des organisations clés et ses réunions de chercheurs qui sont devenues des espaces importants d'échange collectif sur les évolutions du secteur et ses besoins.

La FICAAC continuera de mettre à jour ses sources d'information et de négocier la commission commune de ressources pertinentes internationalement, de recherches et d'analyses en collaboration avec des partenaires anciens et nouveaux. En regroupant l'expertise et le savoir collectif de ses membres, la FICAAC facilitera le processus selon lequel les connaissances sont étudiées, documentées, partagées, mises en œuvre, analysées, reflétées et recrées - par, avec et pour ces différentes parties prenantes - constituant ainsi un centre mondial de connaissances et d'analyse.

OBJECTIF 2 : Constituer et diffuser les connaissances sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques artistiques et culturelles à l'international.

En rassemblant des connaissances de façon collective et des sources d'informations sélectionnées, en menant des travaux de recherche et en facilitant la commande de documents qui répondent aux besoins des membres et du secteur en général.

Priorités stratégiques

- En s'inspirant d'une nouvelle stratégie globale, créer ou commissioner conjointement des rapports et des activités de recherche ciblés qui seront d'actualité et dans l'intérêt des membres, potentiellement via des partenariats avec des organisations partageant les mêmes valeurs.
- Continuer d'améliorer l'éventail des ressources en ligne de la FICAAC.
- Constituer des réseaux de recherche et de coopération en matière de politique culturelle à travers des réunions (par exemple les rencontres de chercheurs de la FICAAC) et des programmes (par exemple, WorldCP.org).
- Promouvoir l'existence du centre mondial en ligne de la FICAAC pour les politiques artistiques et culturelles.

Renforcement des capacités

En tant que réseau mondial, la FICAAC est particulièrement bien placée pour proposer une expertise sur les politiques culturelles à un niveau international au profit des agences gouvernementales qui ont besoin de perfectionnement.

La FICAAC a, jusqu'à maintenant, offert une gamme limitée de services à ses membres pour contribuer au développement de leurs capacités pour mener à bien leurs missions. À titre d'exemple, les séminaires en leadership à destination des directeurs exécutifs, sont devenus un forum précieux pour l'échange de connaissances tant théoriques que pratiques. La série des guides de bonnes pratiques de la FICAAC aide les conseils des arts et les organismes de financement des arts à évaluer, façonner et améliorer leurs missions principales.

Tirant profit d'une réputation et d'une aura grandissantes, la FICAAC dispose de plus en plus d'opportunités pour accompagner les organismes de soutien aux arts nouvellement formés, ou en cours de formation, et de partager l'expertise qu'elle a acquise pendant cette dernière décennie ainsi que celle existant parmi ses membres.

Cependant cette demande outrepassait celle des agences artistiques émergentes. Des membres de toutes les régions du monde ont exprimé le besoin d'un programme se focalisant sur le renforcement des capacités. Il y a un intérêt particulier des membres à avoir accès à des formations pratiques, des ressources en direct ou en ligne et des opportunités pour échanger des connaissances et comparer leurs contextes.

La FICAAC renforcera son rôle de facilitateur de développement des compétences et d'échange sur les politiques culturelles et artistiques, consolidant ainsi différentes façons de penser et de travailler. La FICAAC s'emploiera à concevoir un programme de renforcement des capacités pérenne et répondant aux besoins des membres dans le domaine des politiques artistiques et culturelles. Dans la mesure du possible, elle s'associera à des organisations partageant les mêmes valeurs pour offrir ce type de formations à travers, notamment, des ateliers, des résidences, des guides et des manuels de bonnes pratiques. Il est également prévu que la FICAAC mette sur son site Internet des ressources sélectionnées dont l'accès sera exclusivement réservé à ses membres.

En incluant le renforcement des capacités comme une nouvelle fonction centrale, la FICAAC met à profit son expertise et ses réseaux. Cette mission pourrait être élargie à des services de consultations adaptés aux besoins des membres, avec la possibilité pour la FICAAC de faciliter les relations entre les membres et des experts externes.

La FICAAC considère cependant qu'une bonne gestion des attentes et une communication claire des possibilités existantes dans le contexte du renforcement des capacités seront déterminantes pour garantir le succès de cette nouvelle responsabilité.

OBJECTIF 3 : Renforcer l'efficacité et l'efficience des agences gouvernementales des arts et de la culture.

En fournissant l'accès aux connaissances, aux ressources pratiques, au développement des compétences et aux bonnes pratiques liées au soutien public des arts et de la culture et en élaborant des programmes sur mesure sur des sujets spécifiques à destination des équipes à la tête des organisations-membres de la FICAAC.

Priorités stratégiques

- Elaborer une stratégie destinée à consolider le programme de renforcement des capacités et tirer profit du succès des séminaires pour directeurs exécutifs.
- Réaliser une analyse des besoins qui prendrait en considération des programmes tels que des ateliers, des fora et des voyages d'études adaptés à des besoins nationaux ou régionaux, ou portant sur des problématiques précises.
- Mettre en œuvre des programmes d'apprentissage structurés dans le cadre des nouvelles stratégies de la FICAAC concernant le numérique et le renforcement des capacités.
- Étudier les possibilités de mettre en place un programme de tutorat réunissant des membres plus expérimentés avec des membres moins expérimentés pour discuter de questions spécifiques.

Plaidoyer

En tant qu'acteur principal prônant le soutien public aux arts et à la culture, la FICAAC joue un rôle important pour doter ses membres d'outils pour plaider en faveur du développement et de la promotion des arts et de la culture.

Les gouvernements sont à la recherche de modèles alternatifs et basés sur des valeurs pour faire face aux nouveaux défis sociaux dans le monde et ceci malgré une capacité limitée à élaborer de nouvelles options. Les arts sont souvent à l'avant-garde de nouveaux espaces de mobilisation et d'innovation. Apprécisés en tant que tels et pour ce qu'ils représentent, les arts et la culture peuvent également offrir de nouvelles perspectives sur des problèmes persistants. D'autres secteurs publics – tels que la santé, l'éducation, les affaires communautaires, le commerce et la diplomatie – pourraient bénéficier des croisements créatifs et de liens plus importants avec le secteur artistique.

La FICAAC encourage le soutien apporté aux pratiques artistiques et à la diversité culturelle à travers la promotion d'une plus grande reconnaissance du talent des artistes et de la valeur de la créativité au sein des communautés. En 2013-2014, par exemple, le rôle de la FICAAC en tant que force de plaidoyer pour les arts et la culture a pris de l'ampleur au cours de la campagne conjointe « Le futur que nous voulons inclut la culture ». Initiée en réponse à l'absence de la place de la culture dans l'Agenda du Développement de l'ONU, cette campagne a capté une attention mondiale. Elle a permis aux membres d'obtenir des informations uniques sur le sujet et à la FICAAC de porter une parole respectée et de devenir un axe principal d'interaction entre ses membres, la société civile et les agences intergouvernementales.

Au cours des cinq prochaines années, la FICAAC intensifiera sa défense des principes de soutien public aux arts en faisant mieux reconnaître la valeur publique des arts et des artistes dans la société. En proposant des éléments de langage et des dispositifs pour formuler avec persuasion des arguments en faveur d'un soutien public, la FICAAC accompagnera ses membres pour traiter toute une série d'enjeux ayant attrait aux arts, tout en ayant une base plus large en matière de politique culturelle. D'autres sujets pourront être ainsi inclus tels que les questions de diversité, d'égalité, de liberté d'expression, de cohésion sociale, d'éducation, de jeunesse, de chômage, de l'ère numérique, de la protection des contenus créatifs et culturels, de l'environnement et du développement durable.

La FICAAC est résolue à élaborer une stratégie de plaidoyer définie à moyen et long terme, qui soit ciblée, ambitieuse et appuyée sur une solide stratégie de communication. Le plaidoyer pour les arts et de la culture, y compris la recherche sur les campagnes nationales de plaidoyer pour les arts et les modèles de promotion internationale des arts, continueront d'être une priorité pour la FICAAC.

OBJECTIF 4 : Fournir un leadership éclairé sur les questions clés touchant les arts et la culture.

En restant un porte-parole actif et respecté dans les débats internationaux, en soutenant les membres à plaider en faveur des bénéficiaires des arts auprès de leurs gouvernements et de la population dans son ensemble et à renforcer leur implication avec les acteurs de la société civile, en stimulant le dialogue sur l'impact des arts et sur les rapports entre les arts et les autres secteurs de politiques publiques.

Priorités stratégiques

- Elaborer une stratégie de plaidoyer qui réponde à une analyse des besoins des membres et qui repose sur une connaissance de la société civile tout en étant potentiellement mise en œuvre avec d'autres organisations reconnues dans le domaine.
- Continuer de promouvoir le rôle de la culture au sein du développement durable.
- Poursuivre le dialogue au niveau international, contribuer aux grands débats, analyser les développements mondiaux et mettre en place des dispositifs pour identifier, faire des rapports et traiter de problématiques importantes et émergentes.
- Contribuer au leadership éclairé sur des sujets internationaux et régionaux émergents, tels que la diversité culturelle, la cohésion sociale, la liberté d'expression, la propriété intellectuelle dans l'ère numérique, la jeunesse et la politique artistique pour les autochtones.

Les Membres de la FICAAC

La FICAAC encourage la générosité d'esprit et l'équité dans son travail et parmi ses membres. Les idées et l'expertise sont mises au profit de toutes les nations, quels que soient leur taille ou leur poids économique. Deux tiers des pays de l'OCDE sont membres de la FICAAC et ces derniers subventionnent souvent les services offerts au reste des membres de la FICAAC.

Les responsables des organismes gouvernementaux soutenant les arts considèrent la FICAAC comme un espace leur permettant d'échanger leurs expériences et leurs connaissances en matière de leadership, ces opportunités étant souvent transformatives et réciproques.

En tant que réseau mondial, la FICAAC crée de la valeur en dotant ses membres d'un guichet d'entrée unique à un ensemble complet et exclusif de services adaptés à des besoins, ciblés et politiquement neutres.

La FICAAC s'engage à continuer de produire pour ses membres des services et des programmes novateurs, adaptés aux besoins et responsables. Cet engagement appuie le Plan Stratégique de la FICAAC pour 2015-2020.

Ceci sera accompli en mettant en œuvre des services reconnus par les membres et suivis par des évaluations régulières et un dialogue continu avec les membres et les partenaires, en fournissant une structure de gouvernance robuste pour guider et appuyer le secrétariat dans la mise en œuvre des objectifs de la FICAAC, en continuant de développer une structure organisationnelle qui réponde aux besoins des membres de façon transparente, efficace et efficiente et finalement en mettant en place une stratégie de communication globale et novatrice.

Priorités d'amélioration

- Accroître et diversifier l'adhésion à la FICAAC.
- Développer et consolider des partenariats avec des organisations clés pour réaliser nos objectifs.
- Élaborer, mettre en place et évaluer une stratégie de communication intégrée qui sensibilisera aux activités de la FICAAC et aidera à accroître le nombre de membres nationaux et de membres affiliés.
- Mettre en place une stratégie numérique qui inclut un nouveau site Internet et une visibilité plus importante dans les médias sociaux, ainsi que des services spécialisés reflétant les besoins des membres et le développement de la FICAAC en tant que réseau mondial.

Les arts sont toute notre vie

La FICAAC est la Fédération internationale des conseils des arts et des agences culturelles.

PO Box 788 Strawberry Hills 2012 NSW Australie
Mél. : info@ifacca.org Téléphone : +61 2 9215 9018
www.ifacca.org
www.artsummit.org
www.worldcp.org
www.facebook.com/IFACCA
www.twitter.com/ifacca
www.youtube.com/ifacca4

IFACCA (FICAAC) est la raison sociale de International Arts Federation Services Pty Ltd, qui est immatriculée sous le numéro de société australienne (ABN) 19 096 797 330.

Les membres de la FICAAC sont répertoriés sur www.ifacca.org

Le plan stratégique et l'acte constitutif de la FICAAC sont disponibles en anglais, français et espagnol sur www.ifacca.org ou en nous contactant à info@ifacca.org

Date de publication : juillet 2015